

COMMUNIQUE DU MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME

Il nous a été donné de constater que certains commerçants indélicats profitent des périodes de fin d'année pour déverser sur les marchés des produits contrefaits ou périmés, impropres à la consommation humaine.

A cet effet, le Gouvernement invite la population à redoubler de vigilance, pendant ces périodes-ci, et les exhorte vivement à appuyer les services de contrôle de l'Etat pour mettre hors d'état de nuire les auteurs de ces actes criminels qui non seulement exposent dangereusement la population mais aussi sapent l'économie nationale.

Par ailleurs, le Gouvernement informe les consommateurs que suite aux soupçons de contrefaçon qui pèsent sur les produits laitiers **Peak** et abondamment relayés dans les médias, il ressort des analyses faites par des laboratoires accrédités que ces produits sont de qualité très satisfaisante et ne présentent donc aucun danger sur la santé.

Fait à Lomé, le 22 DEC 2016..

Le Ministre


Essossimna LEGZIM-BALOUKI